

Ecrit par Linda Mansouri le 10 novembre 2021

Premiers coups de pioche pour le cinéma de L'Isle-sur-la-Sorgue



Présentés fin 2019, les travaux de construction du futur pôle culturel et patrimonial de l'Isle-sur-la-Sorgue ont démarré. Cet espace, niché au cœur de l'îlot de la tour d'argent, abritera trois salles de cinéma.

Un projet municipal d'envergure qui répond à une politique de développement territorial alliant requalification patrimoniale, animation culturelle et vitalisation du centre-ville. Ce chantier a débuté le 8 novembre dernier par une phase préparatoire. Cette étape prévoit l'installation d'une palissade de chantier qui s'étendra tout le long de la place Rose Goudard.

Ecrit par Linda Mansouri le 10 novembre 2021

Quelques perturbations à prévoir

L'ensemble des places de stationnement de la place rose Goudard sont neutralisées. Quelques places de stationnement seront réservées le long de la palissade au moyen de barrières au profit unique des forains du marché. Le stationnement des véhicules y sera strictement interdit tous les jours de la semaine et pendant toute la durée des travaux. La rue Rose Goudard sera placée en sens unique de circulation dans le sens centre-ville (place Ferdinand Buisson) vers le quai Jean-Jaurès. Cinq places de stationnement seront neutralisées sur le quai Jean Jaurès pour permettre une giration sécurisée des camions et engins de chantier en provenance du quai et en direction de la place.

Les travaux seront interrompus du 20 au 31 décembre. Les travaux de gros œuvre débuteront en janvier 2022 avec l'installation d'une grue. Néanmoins, les premiers travaux de démolition interviendront dès novembre avec la déconstruction, notamment, des toilettes publiques et l'installation de la passerelle d'accès au cinéma. Un lancement officiel des travaux sera prochainement organisé.





Ecrit par Linda Mansouri le 10 novembre 2021

Les travaux du pôle culturel ont débuté.

Un cinéma en centre-ville, pourquoi ?

L'ambition de créer un cinéma en centre-ville s'inscrit dans une politique générale de l'État visant à soutenir les cinémas des villes moyennes en octroyant prioritairement, à travers le Centre national de la cinématographie (CNC), des aides sélectives pour les cinémas de une à trois salles, implantés en cœur de ville. Généralement pourvus d'une identité architecturale propre, ces cinémas se distinguent des multiplexes de périphérie en offrant plus de proximité, de convivialité et de lien. Une étude de marché, estime la fréquentation prévisionnelle de l'équipement à 95 000 entrées par an, confirmant le choix de la localisation en centre-ville.

La Région Sud soutient à hauteur de 30%

Il aura fallu plusieurs années à la Ville pour concrétiser ce projet d'équipement en coeur de ville considérant son intégration au sein d'un îlot composé de bâtiments anciens, pour partie classés au titre des monuments historiques, et appartenant à différents propriétaires. La Ville s'est vue confortée dans ce choix par l'obtention du soutien financier de la Région SUD à hauteur de 30% du montant du projet. Conçu comme un lieu de vie sociale et culturelle, le cinéma du centre-ville sera abrité dans un lieu d'exception ce qui lui conférera une identité forte et reconnaissable aux yeux du public.

En savoir plus, [cliquez ici.](#)